

Cours n° 06 : La morphosyntaxe contextuelle
Module : morphosyntaxe (S1) destiné aux étudiants de Master 1 SDL, Université de
Msila, Dr ZEBIRI Abderrazek

Cours n°06

La morphosyntaxe contextuelle

Dr ZEBIRI Abderrazek

1. La morphosyntaxe contextuelle

Elle est fondamentale pour constituer en français les groupes nominaux et les groupes verbaux ⁵. Elle comprend l'ensemble des formes appelées clitiques (souvent associées au verbe), les formes de négation et d'interrogation, les déterminants et les prépositions, ainsi que certains adverbes.

Le groupe nominal

Exemple :

Variation de genre *le tour – la tour*

Variation de nombre *l'enfant – les enfants*

Variation de rôle *papa – à papa – pour papa*

La morphosyntaxe contextuelle comprend la majeure partie des mécanismes permettant de construire les groupes nominaux. Pour la presque totalité des noms, l'indication de genre n'est disponible que grâce à la présence du déterminant. Ce genre a peu de valeur sémantique, sauf pour les sujets animés, mais a une grande importance dans les opérations d'anaphores des pronoms (lien référentiel entre le pronom et le nom qui lui correspond) et dans la structure des groupes nominaux comportant des adjectifs.

Le déterminant permet dans la plupart des cas de marquer le pluriel, la possession, le déictique (désignation dans l'espace). Des formes plus complexes existent pour les opérations modales (tous, quelque, certain, aucun, etc.). La position de l'adjectif antéposé est souvent considérée comme relevant de la morphosyntaxe contextuelle (au contraire de l'adjectif postposé qui relève de la morphosyntaxe positionnelle). En effet, l'adjectif antéposé à l'oral ne prend qu'un nombre réduit de formes, et ne peut se combiner qu'avec certains éléments (plus, moins), ce qui le rapproche dans son fonctionnement d'une forme clitique.

Les prépositions sont également incluses dans les groupes nominaux. Leur position très précise et leur très faible mobilité en font en français des éléments grammaticaux (bien qu'appartenant au lexique) qui n'ont pas la mobilité, par exemple, des adverbes de lieu (même si historiquement et dans beaucoup de langues, ils sont liés). D'autres éléments plus complexes appartiennent aussi au groupe nominal, comme « *le plus* », « *très* », etc.

⁵ Il existe aussi des constructions adjectivales – par exemple *le plus grand* – et adverbiales – par exemple *très fréquemment*.

Le groupe verbal

Exemples :

Variation de temps : *a dansé – avait dansé – aura dansé*

Variation de personne : *je danse – tu danses – il danse – elle danse – on danse*

Variation d'aspect : *je danse – j'ai dansé – je vais danser*

Variation modale : *je danse – je veux danser – je dois danser – je peux danser – je fais danser*

Négation : *je danse – je (ne) danse pas*

Comme pour le groupe nominal, la majeure partie des variations verbales en français relève de la morphosyntaxe contextuelle. Les flexions verbales qui existent toujours en français oral correspondent pour la plupart à des temps rares ou des formes irrégulières. Plus de 90% des formes verbales que l'on trouve chez l'adulte et souvent 100% des temps que l'on trouve chez l'enfant sont produits en utilisant un auxiliaire (temps composés) ou un verbe modal, donc en morphosyntaxe contextuelle.

C'est la même chose pour les personnes et le nombre dans le verbe. Presque 100% des formes utilisées à l'oral ne se différencient qu'avec les pronoms personnels : les formes *je, tu, il, elle, ils, elles, on, et ça* utilisent toutes la même forme du verbe à l'oral (à l'exception du pluriel pour les verbes irréguliers). Enfin, la négation, mais aussi l'interrogation, n'existe en français que sous forme de morphosyntaxe contextuelle (ou de variation prosodique).

Les propriétés morphologiques contextuelles du verbe peuvent être divisées en quatre grandes parties :

Variations d'aspect

Les variations aspectuelles sont souvent considérées comme les variations verbales fondamentales dans la plupart des langues. Il s'agit de variations qui portent sur la nature du « procès » décrit par le verbe à un moment donné, vu de manière interne. Le procès en linguistique correspond à l'ensemble des valeurs sémantiques d'un verbe (ou prédicat verbal). Par exemple, le procès peut être statique ou dynamique, et s'il est dynamique il peut être en cours, achevé, sur le point de commencer. Cette vue interne s'oppose à un repère externe, temporel par exemple, comme avec les variations de temps (voir ci-dessous).

Aspect : (linguistique) trait grammatical associé au prédicat (souvent au verbe), indiquant la façon dont le procès ou l'état exprimé par le prédicat est envisagé du point de vue de son développement (commencement, déroulement, achèvement, évolution globale ou au contraire moment précis de cette évolution, etc.).

Cours n° 06 : La morphosyntaxe contextuelle

Module : morphosyntaxe (S1) destiné aux étudiants de Master 1 SDL, Université de Msila, Dr ZEBIRI Abderrazek

Courir par exemple, peut être en train de se dérouler, et on utilisera les formes *je cours* ou *je suis en train de courir*. *Je cours* est ambigu car il peut aussi être utilisé pour la répétition d'une action dans le temps : *tous les jours, je cours acheter mon pain* (une langue comme l'anglais a ici deux formes différentes, *I'm running* et *I run*). Les processus peuvent être terminés, comme *ça y est, j'ai couru 30 minutes*, ou potentiels comme *c'est le départ du marathon je vais courir doucement pour tenir jusqu'à la fin*.

Ces formes aspectuelles, qui correspondent à des procès différents, peuvent être combinées avec le passé ou le futur, comme *c'était le départ du marathon, j'allais courir doucement pour tenir jusqu'à la fin* et *quand j'aurai couru 30 minutes, j'accélérerai*. On utilise aussi en français pour marquer l'aspect des auxiliaires modaux (*venir de, en train de*), des préfixes (*re-* ou *dé-* par exemple dans *faire, refaire, défaire*) qui permettent de noter la réplication, l'inversion, etc.

Variations de temps

Les variations de temps correspondent à une référence externe à l'action désignée par le verbe, en fonction d'un référentiel temporel. Les temps du verbe permettent de situer l'action dans le passé, le futur, le présent, par rapport au temps présent. Ces positionnements dans le temps peuvent aussi être relatifs, un événement passé ou futur peut en précéder ou en suivre un autre. Comme les événements passés sont par définition terminés et les événements futurs sont potentiels (puisque non commencés), il est possible d'utiliser les marques temporelles comme marques d'aspect, ce qui est le cas en français.

Au contraire du français, certaines langues n'ont que des formes aspectuelles qui sont utilisées pour décrire des variations temporelles.

La plupart des formes fréquentes de marques temporelles en français utilisent des auxiliaires (passé composé, futur proche). Elles relèvent donc de la syntaxe contextuelle. Comme les auxiliaires les plus courants sont très simplifiés, parfois réduits à un phonème (/a/, /e/, /ø/), ils ne se distinguent pas en complexité des marques flexionnelles

Variations modales

Les variations modales ne doivent pas être confondues avec les modes (indicatif, subjunctif, impératif). Les variations de mode, en particulier entre indicatif et subjunctif relèvent plutôt des variations temporelles (la signification de l'opposition indicatif-subjunctif en français est cause de débat chez les grammairiens – (Wilmet, 2003).

Cours n° 06 : La morphosyntaxe contextuelle
Module : morphosyntaxe (S1) destiné aux étudiants de Master 1 SDL, Université de
Msila, Dr ZEBIRI Abderrazek

Les variations modales relèvent de deux grandes catégories. Une variation portant sur l'énonciation correspond aux valeurs assertive (*Pierre chante*), interrogative (*Pierre, chante-t-il?*) et injonctive (*Pierre, chante !*). Cette dernière forme correspond à l'impératif, classiquement considéré comme un mode. Les formes assertives et interrogatives, de par la modification de position du pronom personnel, relèvent de la morphosyntaxe contextuelle.

Les formes injonctives aussi, mais de manière indirecte par l'absence du pronom personnel.

Une autre variation modale correspond aux verbes, ou auxiliaires de mode, comme *devoir, pouvoir, savoir, faillir, vouloir, faire* et *laisser*. Toutes ces formes ont en commun l'usage d'un auxiliaire suivi d'un infinitif. Elles relèvent de constructions contextuelles car il est impossible d'inverser les deux verbes (*je peux chanter* vs. **je chante pouvoir*). Ces variations apportent des valeurs de vérité logique aux verbes (au prédicat du verbe), par exemple nécessité, possibilité, impossibilité, contingence, ...

La négation (formes en *pas*, en *plus*, en *jamais*, ...) pourrait aussi être classée dans les modes, même si l'origine historique des formes n'est pas la même. Sa structure et sa fonction sont très proches des formes modales (certaines langues comme l'anglais passent par les formes modales *don't* pour exprimer les formes verbales de la négation).

- Pronoms personnels

Le français possède un grand nombre de pronoms dits personnels ou démonstratifs (*ça, cela, ceci*) dont l'usage au côté du verbe est obligatoire, à l'exception des cas d'impératifs ou de phrases affirmatives comportant un sujet lexical. C'est ce caractère obligatoire (du sujet) et leur usage limité en dehors du verbe (réservé aux pronoms démonstratifs) qui situent ces pronoms dans la morphosyntaxe contextuelle.

Les pronoms sujet permettent d'indiquer la personne (*je, tu, il*), le nombre (*il, ils*) et le genre (*il, elle*). *On* est un pronom personnel indéfini. Enfin, il existe des pronoms personnels autre que sujet : objet (*le, la, les*), objet indirect (*lui, elle, leur, leurs*). Ces autres pronoms (ainsi que les pronoms réflexifs) ont des positions obligatoires strictes, phénomène typique de la morphosyntaxe contextuelle.

Cours n° 06 : La morphosyntaxe contextuelle
Module : morphosyntaxe (S1) destiné aux étudiants de Master 1 SDL,
Université de Msila, Dr ZEBIRI Abderrazek

Dr ZEBIRI Abderrazek